

Romain Comas
Président du groupe régional Nouvelle-Aquitaine
Pour l'Union professionnelle du génie écologique
Contact : a.martin@genie-ecologique.fr

Fait à Bordeaux, le 17 janvier 2022

Lettre à destination des services de l'Etat, les collectivités et acteurs de la gestion forestière.

Objet : Réflexion post-incendies sur l'optimisation de la résilience de la forêt du massif des Landes de Gascogne dans le cadre du changement climatique

Madame, Monsieur,

L'Union professionnelle du génie écologique ([UPGE](#)) est la fédération des entreprises de la filière du génie écologique. Elle regroupe une centaine d'entreprises (bureaux d'études et entreprises de travaux essentiellement) œuvrant à gérer, favoriser ou restaurer la biodiversité et les fonctions écologiques.

Par le biais de son groupe régional Nouvelle-Aquitaine, l'UPGE souhaite vous faire part de ses réflexions et de ses interrogations quant au devenir du massif forestier.

Ce courrier s'inscrit bien sûr dans le contexte dramatique des incendies de l'été 2022 qui ont marqué nos territoires et qui vont constituer le nouvel événement référence à l'échelle du massif des landes de Gascogne. Mais il va également au-delà, en s'inscrivant dans un contexte plus global de nécessaire adaptation au changement climatique, désormais clairement lancé, qui vient bouleverser certitudes et habitudes et dont l'ampleur nous est encore méconnue.

Ce courrier fait suite aux différents articles, témoignages, débats¹, annonces politiques que nous avons pu connaître depuis le mois de juillet 2022 où le sujet de la biodiversité et des écosystèmes nous est apparu ignoré ou injustement mis en arrière-plan, probablement par manque de connaissance générale en la matière et du fait d'un contexte passionné marqué par les événements. La revue littéraire scientifique et technique sur la diversification et la reconstitution post-incendie dans le massif des Landes de Gascogne (CNPF, 2022) nous a toutefois quelque peu rassuré, tout comme la publication commune de Fibois et de la Sepanso sur les actions à mener en faveur de la reconstitution du massif², ainsi que l'évaluation en cours de l'impact des incendies sur la biodiversité coordonnée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

En s'appuyant sur les compétences de notre réseau d'experts appliquées sur le territoire girondin et néo aquitains, nous souhaitons vous proposer une approche globale s'appuyant sur les écosystèmes et la biodiversité. Et ce, tout en sachant qu'une très grande partie du massif est privée.

Cette approche intègre pleinement la vocation économique du massif forestier, son histoire et ainsi la présence et la dominance du Pin maritime justifiée par les conditions environnementales locales (sables acides et pauvres normalement engorgés l'hiver et secs l'été...). Il nous paraît également logique et nécessaire de conserver les cloisonnements parcellaires des DFCI, voire de les renforcer, cela ne fait pas débat. Et ce, d'autant plus que ces cloisonnements engendrent en principe une diversité de milieux et de strates végétales, créent des effets de lisières et favorisent ainsi la biodiversité du massif.

Notre démarche se veut informative, constructive et vise en toute modestie (la compréhension du vivant étant compliquée), à participer à un projet territorial plus résilient et beaucoup plus intégrateur des

¹ Par exemple, la conférence débat de Landiras du 27/09/2022 organisé par Sud-Ouest où nous étions présents.

² Position commune sur les actions à mener en faveur de la reconstitution des forêts suite aux incendies dans le massif des Landes de Gascogne, Fibois et SEPANSO, novembre 2022.

écosystèmes et de leurs services gratuits et qui participerait positivement à la valorisation économique et durable de la forêt. Ainsi, nous souhaitons replacer sur le devant de la scène la vocation environnementale de la forêt, au même titre que sa vocation économique ou socio-culturelle.

La forêt, même cultivée, est un écosystème aux multiples interactions à grande échelle. Nous sommes intimement persuadés que l'intégration et le respect du fonctionnement des écosystèmes dans la gestion forestière et plus globalement dans le projet territorial global de ces territoires forestiers doit amener à une plus grande résilience de la forêt et du territoire au profit de tous.

Optimiser les fonctionnalités écologiques et paysagères de la forêt (captage de gaz à effet de serre, évapotranspiration (jouant le rôle de climatiseur géant), stockage, dépollution de l'eau et restitution progressive, biodiversité...) permet un accomplissement de services publics gratuits favorables aux territoires, à la sylviculture et à la prévention du risque incendie.

Nous sommes conscients qu'il n'existe pas de solution miracle (le feu fait d'ailleurs partie du cycle naturel de toutes les forêts à travers le monde) lorsque des températures extrêmes, des taux d'humidité sahariens et une sécheresse de plusieurs mois se cumulent, n'importe quelle essence ou forêt s'enflamme ou souffre.

Les sujets de développement seraient nombreux, mais nous avons ciblé certains leviers d'actions.

En premier lieu, nous sommes convaincus que la préservation et le développement de la présence des feuillus indigènes³ peuvent être optimisés et érigés en réflexe territorial que ce soit au sein des peuplements de pins en peuplement mélangé, en lisière (épaisse de préférence), en bosquets, ripisylve...

En second lieu, nous avons beaucoup entendu parler d'entretien des forêts. Il nous semble important d'être pragmatique sur la question. Il peut tout à fait s'entendre qu'un entretien des pistes et des bords de parcelles notamment (en principe non semées en pins) soit nécessaire (notamment en présence de routes, ce qui n'empêche pas de conserver des arbres tiges). De même pour les abords des bâtis conformément à la réglementation. Ce sont en effet les secteurs d'où partent la majorité des incendies. Le développement des pénétrantes au sein de vastes parcelles favorise, nous l'avons dit, la diversité paysagère, végétale, animale (outre les accès pompiers pour les feux naissants). Les DFCI et autres gestionnaires en assurent d'ailleurs en principe l'entretien en début d'automne pour profiter de sols secs et d'une moindre sensibilité écologique et au feu à cette période.

Le maintien de strates basses de végétation au sein des parcelles est également la meilleure garantie d'un sol (naturellement pauvre) fonctionnel qui conserve l'humidité, s'enrichit de matière organique, accueille une microfaune indispensable, assure des échanges gazeux... Il garantit également une certaine diversité paysagère, une régénération naturelle et une diversification des peuplements (selon les conditions locales) et la présence d'une biodiversité forestière. Rappelons à ce sujet que de nombreuses espèces sont inféodées au couvert herbacé, d'autres au couvert arbustif. La question doit donc être réfléchie au cas par cas, d'autant que les incendies 2022 ont montré que l'entretien de la strate basse des parcelles de pins n'était nullement un gage de défense.

En dernier lieu, nous pensons également que la gestion de l'eau mérite une réflexion intégrée et renouvelée. Ne doit-on pas aujourd'hui essayer de conserver le maximum d'eau de surface sur le plateau forestier le plus longtemps possible pour ses multiples fonctionnalités : barrière naturelle au feu, rafraîchissement naturel par évaporation, besoin hydrique des arbres (dont les pins), restitution progressive aux ruisseaux et cours d'eau, limitation de l'érosion sableuse... ? Cela n'empêchera nullement la gestion des fossés de bord de piste DFCI, mais doit questionner la création ou l'entretien de fossés profonds de drainage

³ Espèces indigènes et non invasives ou pouvant être considérées comme tel avec le réchauffement climatique et déjà plus ou moins présentes (ex. du chêne liège présent localement sur une partie du massif).

qui engendrent en outre bien souvent par réaction hydraulique une forte érosion des crastes et assèchent prématurément les parcelles.

Nous pourrions développer ces sujets et bien d'autres, mais ces quelques lignes doivent suffire à introduire l'idée que nous devons optimiser les solutions naturelles existantes au sein des écosystèmes pour une forêt vivante, rentable, durable et qui puisse nous aider à nous adapter aux événements climatiques. Nous pensons que le sujet doit être abordé avec la plus grande attention, sur des bases saines, sans précipitation aucune.

Tâchons de faire de cette désastreuse année 2022 un tournant permettant à nos territoires forestiers qui nous sont si chers d'optimiser les outils de mise en œuvre d'une nécessaire résilience (surtout lorsqu'ils sont gratuits comme ici). Nous sommes d'ailleurs ouverts à participer à tout échange, stratégie, groupe de réflexion ou autres portant sur le sujet en mettant à disposition nos compétences.

En vous priant d'accepter l'expression de nos sentiments distingués.

Pour l'Union professionnelle du génie écologique
Romain Comas, président du groupe régional Nouvelle Aquitaine